Janvier 2014 - n°191

Déville info

Journal d'Informations Municipales

Collecte des déchets : tous responsables !

Pages 5-7

DÉVILLE lès Rouen

Recensement de la population

Calcul du quotient familial

Plan neige

Ça déménage à l'accueil de loisirs

Hôtel de Ville : mode d'emploi

1 place François Mitterrand
BP 73
76250 Déville lès Rouen
Tél : 02 32 82 34 80
Télécopie : 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
(16h30, le vendredi)
Permanence d'accueil
le samedi de 9h à 12h, du lundi au vendredi jusqu'à 18h30

Les Élus à votre écoute

Les élus reçoivent à l'Hôtel de Ville.
Pour tout rendez-vous, se renseigner au Cabinet du Maire.
Tél : 02 35 76 88 18
Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier • *Maire* • Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h

Mary-Françoise Grenet • *1ère adjointe chargée des affaires scolaires et culturelles* • Reçoit sans rendez-vous le mardi de 10h à 11h

Jean-Claude Boutant • *2ème adjoint chargé des services publics, des affaires générales et extérieures*

Edith Hourdin • *3ème adjointe chargée des affaires sociales et des seniors* • Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h

Robert Legras • *4ème adjoint chargé des nouvelles technologies et du commerce*

Annie Boutin • *5ème adjointe chargée de la petite enfance*

Jacques Maruitte • *6ème adjoint chargé des affaires financières, du budget et des achats publics*

Mirella Deloignon • *7ème adjointe chargée des affaires sportives*

Jean-Claude Dufour • *8ème adjoint chargé de l'entretien des bâtiments municipaux et de la commission de sécurité*

Annette Boutigny • *9ème adjointe chargée des loisirs jeunesse*

Xavier Dufour • *Conseiller délégué chargé du développement durable, des espaces verts, de la voirie et des aménagements urbains*

Permanences et consultations

à l'Hôtel de Ville

ADMR (Association du service à domicile)
Permanence le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h30.

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)
Permanence le vendredi de 9h à 12h.

Permanence Juridique
Consultation les 2e et 4e samedis de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h.

Conseillère Générale - Mary-Françoise Grenet
Reçoit le samedi 11 janvier de 9h30 à 10h30.
Contact : Hôtel du Département - Quai Jean Moulin - Rouen
Tél : 02 35 03 57 08

Député - Pierre Léautey
Reçoit sur rendez-vous.
Permanence Parlementaire - 23 rue de la République - Rouen
Tél : 02 77 76 47 55

Secrétariat parlementaire
Reçoit les 2e et 4e mercredis de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 10h à 12h.

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil sans rendez-vous les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
Tél : 02 32 82 50 10

du côté de nos assos

Du changement pour l'amicale laïque de Déville section pétanque

L'ald pétanque rassemble de nombreux adhérents. Il faut dire que la pétanque est un sport qui passionne, et nombreuses sont les personnes, qui le pratiquent parfois même, comme simple loisirs du dimanche et des vacances.

Du lundi au vendredi, de 13h30 à 18h, les joueurs peuvent s'entraîner au boulodrome. Pour les plus férus, l'association organise aussi de nombreux concours, des challenges club et une journée familiale. En 2013, l'ald pétanque a également participé à la coupe de Seine-Maritime et au championnat des clubs en D3.

En 2014, une nouvelle page se tourne pour l'association : le club n'est plus affilié à la Fédération Française de Pétanque et devient un club de loisirs. De plus, suite à la démission de Pascal Viry après 11 ans passés au poste de président, Claude Daniel lui succède pour assurer la continuité de l'association.

sommaire

entre nous 4
Recensement de la population : chacun de nous compte !
Quotient familial : comment ça marche ?
Au fil de la vie
Parrainage civil
Du diamant pour les époux Renaut

dossier 5-7
Collecte des déchets : tous responsables !

vie de la cité 8-10
Préparation du budget
Plan neige
Un spectacle et une galette pour fêter les rois
Ça déménage à l'accueil de loisirs !
C'est en bref
Arrêt sur images

à l'affiche 11
Arrêt sur images
Rendez-vous

Déville Info, journal d'informations municipales
Directeur de la Publication : **Dominique Gambier** / Rédacteur en Chef : **Patricia Dumalanède** / Rédaction et mise en page : **Elodie Lefevre L'Affeter** / Crédit photos : **Mairie de Déville lès Rouen** / Prises de vues : **Jennifer Brument, Sophie Hébert** / Impression : **PPS - Saint Martin du Vivier** / Distribution : **La Poste** / Numéro tiré à **6 650 exemplaires**

Reproduction libre avec mention de l'origine
ISSN 1284-5310
Impression : sur papier issu de forêts gérées durablement. L'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®.

éditorial

Mes meilleurs vœux à chacun d'entre vous !

En ce début d'année, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous, au nom de toute l'équipe municipale et en mon nom personnel, mes meilleurs vœux de bonne année pour 2014!

Face aux difficultés de toutes sortes que chacun peut rencontrer, je souhaite que la commune soit un lieu de rencontre et d'espoir !

Que chacun, quelque soit son âge, ses origines, sa condition sociale, trouve sa place et les conditions d'un épanouissement personnel.

Vœux de joie, de santé, de réussite familiale ou professionnelle, à chacun d'entre vous.

Que notre commune reste une vraie communauté de vie et de solidarité : ce sont vos choix qui, en mars prochain, en décideront !

Très chaleureusement

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen
Vice-Président de
la Région Haute-Normandie

arrêt sur images : balade inaugurale

La commune a inauguré trois nouvelles voies : l'allée Marcel Clément, la rue de la Filature et la promenade Michel Cozette.

L'allée Marcel Clément s'inscrit dans le renouveau d'un quartier où se côtoient des jeunes d'une école, des personnes âgées, des résidents de nouveaux logements. C'est aussi le lieu où travaillèrent des hommes et des femmes dans les biscotteries créées par Marcel Clément, industriel de la boulangerie.

La rue de la Filature désenclave un quartier, accueille des nouveaux logements, mais marque le cœur de cette industrie textile qui a longtemps façonné notre ville .

La promenade Michel Cozette marque les retrouvailles d'une ville avec ses rivières qui l'ont fait vivre pendant tant d'années. Michel Cozette a été Maire de la commune pendant trente ans, de 1965 à 1995.

Recensement de la population : chacun de nous compte !

Chaque année, le recensement concerne 8% de la population de la commune. Entre le 16 janvier et le 22 février 2014, 447 logements vont ainsi être recensés.

La Mairie envoie un courrier aux ménages concernés les informant de la visite de l'un des deux agents recenseurs, Marie-Brigitte Marcetteau ou Marc Vanmerris. Les deux agents recenseurs sont munis d'une carte officielle. Les questionnaires, concernant le logement et les personnes qui y habitent, sont à compléter et à leur remettre. Les agents peuvent également aider les personnes qui le souhaitent, à remplir ces questionnaires.

La participation des ménages concernés par cette enquête nationale est importante. Le recensement sert à ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements publics nécessaires, préparer les programmes de rénovation des quartiers... Participer au recensement est rendu obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique. Les réponses restent confidentielles et sont protégées par la loi.

Hôtel de Ville : 02 32 82 34 80
www.le-recensement-et-moi.fr

Quotient familial : comment ça marche ?

Le quotient familial permet à la Ville, d'adapter aux revenus des familles, la tarification des accueils périscolaires ou de loisirs, du prix des repas des restaurants scolaires ou encore des classes d'environnement.

Pour calculer le quotient familial, les habitants doivent se rendre au centre communal d'action sociale (c.c.a.s.) entre le 2 et le 31 janvier 2014, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30. Ce calcul doit être effectué ou renouvelé chaque année, pour tenir compte de l'évolution des revenus du foyer. Le quotient est valable du 1er janvier au 31 décembre. Toutefois, en cas de changement de situation familiale et /ou professionnelle en cours d'année, celui-ci peut être réexaminé au vu des justificatifs présentés.

Cette année, le calcul du quotient familial est établi sur la base de l'avis d'imposition ou de non imposition 2013. Les familles doivent aussi présenter : leur livret de famille, une quittance de loyer récente, un justificatif des prestations familiales récent et les justificatifs des ressources de trois derniers mois.

au fil de la vie

Face aux réclamations croissantes, les naissances et les mariages ne sont publiés que sur accord express des intéressés.

Pour tout renseignement, merci de contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr.

Novembre 2013

Bienvenue

- Clément, Antoine, Gilles PAYET

Vœux de bonheur

- Charlotte PARRET et Erwin GERARD

Condoléances

- Simone BOINET veuve DELAUNAY
- Simone BOUILLANT veuve DIEN
- Arlette TOUTAIN épouse ERLING
- Jean-Paul THIBAULT
- Lucienne BOULIER veuve LEDUC
- Joseph FOKOUA
- Georges HENRY
- Ahmed AISSAOUI
- Adolphe VARIN
- Jean-Michel CONSEIL

Parrainage civil

Timothé Chevallier, accompagné de son papa Fabrice et de sa maman Nouzette, a été parrainé civilement : Johnny et Virginie Philippe sont les heureux parrain et marraine du garçon.

Du diamant pour les époux Renaut

C'est en 1951, que Jocelyne Deshaye et Jean Renaut se rencontrent au cours d'un bal « chez Lopez », un dancing situé au Houlme. Ils se marient à la Mairie du Houlme : le 12 décembre 1953.

Après avoir travaillé comme encolleur chez Campart et Degramont pendant 7 ans, Jean devient ouvrier professionnel hautement qualifié de fabrication chez Choay à Notre Dame de Bondeville en juin 1960. Jusqu'en juillet 1961, Jocelyne est employée de bureau dans l'entreprise Campart et Degramont. Le 1er août 1961, elle devient rédacteur principal à la mairie de Notre Dame de Bondeville.

Aujourd'hui à la retraite, Jocelyne et Jean sont les parents de Viviane qui leur a donné deux petits enfants, David et Laurence. Ils ont deux arrières petits enfants : Samuel et Amandine. Jocelyne et Jean aiment toujours les bals et faire des voyages.

Collecte des déchets : tous responsables !

Depuis de nombreuses années, les habitants sont sensibilisés au tri sélectif et aux comportements éco-citoyens pour la gestion de leurs déchets ménagers. A Déville, la collecte est assurée par la Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (Crea).

Les actions sont menées par le «pôle de la maîtrise des déchets et d'éducation à l'environnement» de la Crea. Pôle qui se compose de 200 agents et qui a pour mission d'assurer la collecte des déchets, la distribution des sacs et des bacs, l'entretien du matériel et des installations et la gestion du personnel.

Ces actions ne peuvent aboutir sans l'implication de chaque habitant et le respect de règles simples.

La collecte sélective des déchets

La **collecte des déchets** est assurée par la Crea trois jours par semaine :
le mardi et le vendredi, ce sont les **ordures ménagères** qui sont ramassées,
le mercredi, les **déchets recyclables**,
les **déchets verts** sont collectés chaque mercredi de mars à novembre, puis un mercredi par mois de décembre à février.
Attention, lorsque la semaine contient un jour férié, les jours de collecte de certains déchets peuvent changer. Un "Guide Déchets" de la Crea est disponible en Mairie.
Les collectes débutent à 5h30 pour les **ordures ménagères** et les **recyclables** et à 4h30 le mercredi pour les déchets verts. Il est donc important que chaque habitant sorte ses poubelles la veille au soir après 20h et range les bacs au maximum 12 heures après la collecte. Pour les dépôts dans les colonnes à verre, ils doivent se faire entre 8h et 20h.
Certaines rues de la commune sont étroites et ***une voiture mal garée*** peut empêcher le passage du camion : il faut donc penser à bien se stationner le long du trottoir pour ne pas gêner la circulation !

Consignes pour bien trier

Bac gris pour les ordures ménagères

Sac jaune pour les déchets recyclables
Sont uniquement acceptés :
- les journaux, magazines, prospectus, papiers, les enveloppes y compris à fenêtre,
- les flaconnages plastiques, y compris les bouteilles d'huile, les flacons de mayonnaise, de ketchup,
- les briques alimentaires,
- les emballages en carton,
- les boîtes métalliques, aérosols, bidons et barquettes en aluminium.

Sac transparent non fermé pour les déchets végétaux

Dépôt aux colonnes d'apport volontaire
Sont uniquement acceptés : les bouteilles, pots et bocaux en verre sans bouchons ni couvercles.

Pour permettre le tri des déchets, la Crea distribue aux habitants des sacs jaunes pour les déchets recyclables et des sacs transparents pour les déchets végétaux. Cette distribution de sacs est assurée par camion, une fois par an. La prochaine distribution a lieu ce mois-ci à Déville. Les habitants qui manquent la distribution peuvent toutefois se procurer des sacs de tri lors des distributions dans les autres communes de la Crea.

Rue de la République (parking de Carrefour Market)	Place Fresnel (parking Dia)	Parking du gymnase Guynemer (route de Dieppe)
vendredi 17 janvier	**mardi 21 janvier**	**jeudi 23 janvier**
lundi 20 janvier	*de 14h à 19h*	**vendredi 24 janvier**
de 14h à 19h	**mercredi 22 janvier**	*de 14h à 19h*
	de 9h à 19h	

Que faire de ses anciens vêtements ?

Après avoir fait le tri dans ses anciens vêtements, chacun a la possibilité d'utiliser les containers installés sur la commune pour les y déposer (place du marché, à côté de Seine Créapolis et à la déchetterie). Les vêtements collectés sont redistribués ensuite par l'association "Solidarité textile".

Et pour les encombrants ?

Besoin de se débarrasser de vieux matelas, de meubles, de bois ou encore de ferraille ? Pour les habitants résidant en maison individuelle ou immeuble de moins de 10 logements, les collectes d'encombrants sont réalisées en porte à porte par la Crea, après inscription auprès du **numéro vert : 0800 021 021.**

Le ramassage des encombrants pour l'habitat collectif a lieu à des dates fixées par la Crea, ces dates étant indiquées dans chaque immeuble.

Il est important d'éviter les dépôts sauvages qui posent plusieurs problèmes : mauvaises odeurs, dangers sanitaires et surtout risques d'accident quand ils empiètent sur la voie publique. Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent. Ces dépôts sauvages polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages. Ils peuvent être aussi source de feux.

Avoir le réflexe déchetterie !

La déchetterie est ouverte gratuitement aux particuliers résidant dans l'une des 70 communes de la Crea sur présentation d'un justificatif de domicile (quittance EDF...).

Il est possible d'y déposer les déchets recyclables, les gravats, les déchets d'équipements électriques ou électroniques, les encombrants, les déchets verts, la ferraille, le bois, les déchets toxiques, etc. Ces déchets sont de nouveau valorisés dans la mesure du possible pour leur offrir une seconde vie.

Déchetterie
impasse Barbet - Tél : 02 35 74 40 49
ouverture : lundi, mardi, mercredi et samedi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
jeudi de 9h à 11h45
fermeture : jeudi après midi, vendredi et dimanche

Les déchets acceptés :

Les déchets réfusés :

- ordures ménagères
- produits explosifs, radioactifs ou instables
- gros éléments mécaniques de voitures, camion, machines agricoles
- déchets d'activités de soin, produits pharmaceutiques, déchets anatomiques, infectieux ou putrescibles
- tout déchet dépassant un gabarit de 4 mètres par 1m50

Devenir éco-citoyen dès le plus jeune âge !

Des éco-ambassadeurs de la Crea proposent des animations scolaires et périscolaires traitant des différentes thématiques environnementales : tri sélectif, compostage, eau... A Déville, les enfants des écoles primaires participent régulièrement à ces ateliers. De quoi les sensibiliser à la préservation de leur environnement.

Une question ? Un renseignement ?

allo communauté
0 800 021 021

Conseil Municipal du jeudi 12 décembre 2013

Préparation du budget

Ce conseil de fin d'année était principalement consacré au débat d'orientations budgétaires pour la préparation du prochain budget de la ville pour 2014 :
Budget difficile, comme chacun peut le comprendre en raison de la baisse des dotations de l'Etat et des subventions de plus en plus rares pour accompagner nos projets.
Choisissant délibérément de ne pas augmenter les taux d'impôts locaux, comme elle le fait depuis 20 ans, la majorité municipale s'efforcera de serrer au maximum les dépenses, pour maintenir l'autofinancement permettant l'entretien de nos équipements et l'investissement courant.
Plusieurs subventions ont été demandées à la Région, ou à l'Etat, tandis que le conseil votait plusieurs subventions, pour les classes de découverte, pour l'Unicef, pour les séjours d'été à l'AROEVEN.
La poste et la perception ne souhaitant plus louer les bâtiments pour les logements de fonction situées dans leurs locaux, de nouveaux baux leur sont proposées. SIRES sera chargé de la location de ces logements après que des travaux soient réalisés. En particulier la ville participera à la mise en conformité des locaux de la poste dans le cadre des travaux de rénovation réalisés.
Un nouveau règlement intérieur a été adopté pour la maison de la petite enfance.

Le passage du typhon Haiyan aux Philippines a affecté la vie de 11 millions d'habitants et détruit 80% des infrastructures. L'Unicef a lancé un appel aux dons pour engager des actions humanitaires d'urgence. La commune a souhaité apporter une modeste contribution de 1 000€ au nom des dévillois. Une subvention exceptionnelle pour s'associer à ces grands moments de solidarité, comme la Ville l'avait fait, suite à la catastrophe d'Haïti.

Tribunes des oppositions

Nous n'avons pas reçu les tribunes de l'UMP et du Groupe Centre Démocrate Humaniste.

Plan neige

Comme chaque hiver, la commune est prête à faire face aux aléas climatiques.
En prévention, cela commence par l'installation de **bacs de déneigement**, mis à disposition des riverains en cas de gel ou de neige. Propriétaires ou locataires, chaque riverain reste responsable du sablage des trottoirs longeant leur propriété. Durant la période hivernale, l'alimentation en eau du cimetière est également coupée en raison du risque de gel.
L'**astreinte hivernale** est ensuite mise en place en fonction des conditions météorologiques annoncées. Un agent habitant la commune effectue une veille nocturne et sort une ou deux fois par nuit à heure fixe. Quand une intervention est déclenchée, des agents municipaux habitant à moins de 10km de Déville se retrouvent aux services techniques et se divisent en équipe.
Selon une intervention méthodique, les équipes circulent pour **déneiger à l'aide d'une lame** et/ou pour saler (et non sabler) les voies publiques afin de diminuer le phénomène de glisse. En journée, des agents des services techniques viennent en renfort et effectuent un salage manuel des trottoirs situés devant les bâtiments communaux ainsi que leurs entrées et cours.

Plus de renseignements : www.deville-les-rouen.fr

Seniors

Un spectacle et une galette pour fêter les rois

Samedi 25 janvier, les aînés vont découvrir la toute dernière comédie parodique de la compagnie Zigoto : « Le nouveau Zigoto Palace ».
Les anciens ont rendez-vous dès 15h, au centre culturel Voltaire pour participer à ce grand voyage dans l'histoire du spectacle musical qui étonne et détonne. Composé d'une quinzaine de tableaux plus décalés les uns que les autres, le « Zigoto Palace » est une véritable revue burlesque, éclatante et colorée avec une troupe de comédiens, danseurs et chanteurs frappadingues à l'énergie explosive et à la joie communicative.
Le spectacle est suivi d'une animation dansante. Chaque personne qui assiste au spectacle reçoit une galette des rois. Des galettes sont également portées dans les résidences, aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer.
Pour participer, les aînés doivent obligatoirement s'inscrire : le lundi 13 janvier de 9h à 12h et de 14h à 16h, à la maison de l'animation, rue Jules Ferry.
Renseignements
Hôtel de Ville
Tél : 02 32 82 34 90

c'est en bref...

Recensement militaire
Les jeunes gens et les jeunes filles nés en octobre, novembre, décembre 1997 et janvier 1998 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant à l'Hôtel de Ville, service «population», munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

Conseil Municipal
Le prochain Conseil Municipal a lieu le jeudi 30 janvier à 20h30 en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. Nous vous rappelons que les séances sont ouvertes au public.

Jeunesse

Ça déménage à l'accueil de loisirs !

Depuis le mercredi 4 décembre, les enfants de l'accueil de loisirs primaire sont reçus dans les locaux de l'ancienne école Hélène Boucher En effet, l'accueil de loisirs de la rue Thiault est actuellement en travaux pour permettre un réaménagement de l'espace. L'objectif est de rénover les locaux et d'offrir un vrai lieu où recevoir les enfants de l'accueil de loisirs maternel à proximité de ceux du primaire.

La faisabilité de ce projet a été validée par l'organisme CEMEA, spécialisé dans les mouvements pédagogiques de l'éducation. Un architecte a ensuite conçu une première ébauche du projet architectural. La Ville a publié un appel d'offres pour retenir le projet répondant au cahier des charges.

Une fois ces trois premières étapes terminées, les travaux de réaménagement des locaux actuels ont pu être lancés !

Pour cela, le service jeunesse, écoles et sports avec les services techniques ont organisé le déménagement du matériel de l'accueil de loisirs rue Thiault vers l'ancienne école Hélène Boucher.

Après que les agents du service aient répertorié tout le matériel pédagogique et tout le mobilier, des déménageurs ont pris en charge, fin novembre, le transfert des cartons et des meubles entre les deux structures.

Le mercredi 4 décembre, les enfants de l'accueil de loisirs primaire ont été accueillis dans les meilleures conditions et très similaires à celles proposées rue Thiault.

Il ne reste plus qu'à patienter jusqu'en juin, pour découvrir ces nouveaux locaux dans lesquels, les enfants des accueils de loisirs maternel et primaire se retrouveront pour vivre de nouvelles aventures !

arrêt sur images

Les collégiens de la commune ont été photographiés dans le cadre du soutien à la ville de Rouen pour l'organisation du championnat du monde de hand-ball 2016 en présence de François Daliphard, directeur de l'UNSS 76.

Téléassistance
Un service de téléassistance permet aux personnes âgées d'être reliées 24h sur 24 à un opérateur qui demande du secours en cas d'urgence. A Déville, les frais d'installation sont pris en charge par le c.c.a.s., seul l'abonnement mensuel de 26,99€ est à payer.
Renseignements et demande de dossier au c.c.a.s., Hôtel de Ville
Tél : 02 32 82 34 80

Fermeture point d'eau
Durant la période hivernale, l'alimentation en eau du cimetière est coupée en raison du risque de gel.

Bacs de déneigement
Des bacs de déneigement ont été installés et sont mis à disposition des riverains en cas de gel ou de neige. Attention, le sable contenu est traité pour le déneigement.

Avis médical
En soirée (à partir de 20h) ou pendant le week-end et les jours fériés, les médecins libéraux de la région répondent aux besoins du public confronté à une situation médicale habituellement prise en charge par le médecin traitant.
Pour obtenir un avis médical, contacter le 02 35 58 76 33. Pour les urgences vitales, appeler le 15.

Eclairage public
Si vous constatez une panne sur un éclairage public, merci de relever les deux numéros inscrits sur le mât pour le communiquer aux services techniques au 02 32 82 12 00.

Email des élus
Il est possible d'envoyer un mail aux élus à l'adresse suivante : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Site Internet de la médiathèque
N'hésitez pas à consulter le site Internet de la médiathèque pour vous tenir informé des dernières actualités :
www.mediatheque-anne-frank.fr

Le collège Jules Verne a inauguré son CDI suite aux travaux d'agrandissement.

Les bacheliers du Lycée Bernard Palissy ont reçu leur diplôme.

La résidence Adoma a été inaugurée après les gros travaux de rénovation.

Le réveil dévillois, la cible dévilloise et les jardins ouvriers : trois associations qui ont fait le bilan sur l'année passée et les objectifs de l'année à venir au cours de leur assemblée générale !

Réunion de travail avec la délégation allemande de Bargteheide.

Joli concert pour la Sainte Cécile du réveil dévillois !

Les habitants ont découvert J.E.B. Trio à la médiathèque.

Une ambiance festive pour le marché de Noël du comité des fêtes.

Le thé dansant reste un grand moment de convivialité pour les aînés.

Comme chaque année, les judokas se sont réunis pour le tournoi du judo club au gymnase Anquetil.

Repas de fête pour le foyer des anciens !

La Filandière a proposé un sympathique marché de Noël.

La classe d'éveil de l'école municipale de musique a enchanté les petits de la maison de la petite enfance.

arrêt sur images

Belle mobilisation pour le Téléthon 2013, grâce à la générosité de tous, les bénévoles ont récolté 3 277,41€.

Les résidents de la Filandière ont apprécié le concert de Nicole Rieu.

Yossi Zik, artiste Rouennais, a tourné son dernier clip à l'Hôtel de Ville.

Les bénévoles de l'association ensemble étaient présents pour la collecte de la banque alimentaire.

Les assistantes maternelles du Relais ont proposé une jolie fête de Noël.

rendez-vous

Janvier

Du mardi 7 au samedi 25
Médiathèque Anne Frank
Exposition
«Art postal : la grande guerre en toutes lettres»

Samedi 11 - 10h
Salle les Moulins
Assemblée générale des anciens combattants (ACPG CATM)

Samedi 11 - 11h
Médiathèque Anne Frank
Marmothèque

Samedi 11 - 16h
Salle les Rivières
Papothèque

Dimanche 12 - 14h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 2/ Caudebec en Caux

Dimanche 12 - 16h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 1/ Canteleu

Lundi 13
9h/12h - 14h/16h
Maison de l'animation
Inscription à la galette des rois offerte aux personnes âgées par la commune

Mardi 14
14h30/16h30
Centre culturel Voltaire
Assemblée générale de l'amicale des anciens travailleurs

Mercredi 15 - 18h30
Salle le Cailly
Vœux aux Corps Constitués et aux associations

Vendredi 17 -14h/19h
Parking Carrefour Market
Distribution sacs de collecte des déchets

Samedi 18 - 10h
Maison de l'animation
Galette de l'Usep

Samedi 18 - 10h30 15h
Médiathèque Anne Frank
Animation : quiz et jeux autour de l'art postal

Samedi 18 - 18h 20h30
Centre culturel Voltaire
Ciné-concert
« Charlie Chaplin »

Dimanche 19 - 14h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 2/ Gonfreville

Dimanche 19 - 16h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 1/ Gravigny

Lundi 20 -14h/19h
Parking Carrefour Market
Distribution sacs de collecte des déchets

Mardi 21 -14h/19h
Place Fresnel - parking Dia
Distribution sacs de collecte des déchets

Mercredi 22 -9h/19h
Place Fresnel - parking Dia
Distribution sacs de collecte des déchets

Jeudi 23 -14h/19h
Parking gymnase Guynemer
Distribution sacs de collecte des déchets

Vendredi 24 -14h/19h
Parking gymnase Guynemer
Distribution sacs de collecte des déchets

Vendredi 24 - 20h
Salle les Rivières
Galette du comité de jumelage

Samedi 25 - 15h
Centre culturel Voltaire
Galette des rois offerte aux personnes âgées par la commune

Samedi 25 - 19h30
Gymnase Anquetil
Handball
Seniors masculins 2/ Saint Valéry en Caux

Samedi 25 à 21h15
Gymnase Anquetil
Handball
Seniors masculins 1/ Cherbourg

Mercredi 29 - 18h30
Maison de la petite enfance
Conseil de crèche

Jeudi 30 - 20h30
Hôtel de Ville
Salle du Conseil
Conseil Municipal
Séance publique

Vendredi 31 - 18h30
Médiathèque Anne Frank
Les musicales Guitario

Vendredi 31 - 20h
Centre culturel Voltaire
Théâtre « La liste de mes envies »

Bonne Année
2014
Bonne Année
Bonne Année
Bonne Année
Bonne Année
Conception & impression : Reflex-Edition-Diffusion à Déville
DÉVILLE
lès Rouen
www.deville-les-rouen.fr
Dominique Gambier, Maire,
le Conseil Municipal
et les Services de la Ville
vous souhaitent
une bonne et heureuse année